

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Commune:	LES ORRES (098)
Section .	F

Feuille(s) : 000 E 06 Echelle d'origine: 1/2500 Echelle d'édition : 1/1500 Date de l'édition : 26/07/2022 Date de saisie : 01/01/1955

N° d'ordre du document d'arpentage : 419 L Document vérifié et numéroté le 26/07/2022 A PTGC Gap

Par ROUSSEAUX Bernard Géomètre principal Signé

Cachet du service d'origine :

Pôle Topographique et de Gestion Cadastrale Cité Administrative Desmichels BP 1602

> 05016 GAP Cedex Téléphone : 04.92.40.16.92 Fax : 04.92.40.16.90 cdif.gap@dgfip.finances.gouv.fr

D'après le document d'arpentage dressé SALLA CHRISTIAN (2)

Réf.

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux mêmes le piquetage.

- (2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou
- (3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).

